

LES DÉCHETTERIES

Sites de Champagne-sur-Oise et de Viarmes

Deux déchetteries sont à la disposition des habitants. La première date de 1993, elle est située à Champagne-sur-Oise et l'autre a ouvert ses portes en avril 2001 dans la zone artisanale de l'Orme à Viarmes.



DÉCHETS ADMIS

- terre et gravats
- cartons
- déchets verts
- ferraille
- encombrants
- DEEE : déchets d'équipement électriques et électroniques
- tubes fluorescents
- ampoules à économie d'énergie
- huile de vidange et bidons vides.
- batteries usagées
- piles
- autres déchets ménagers spéciaux (DMS) : pots de peinture (mêmes vides), solvants, médicaments, radiographies, pesticides...

DÉCHETS NON ADMIS

- produits explosifs, inflammables ou radioactifs
- substances toxiques non identifiées
- amiante sous toutes ses formes (fibrociment...)
- déchets d'activités de soins (pièces anatomiques ou déchets à risques infectieux)
- ordures ménagères
- cadavres d'animaux
- éléments de voiture
- bouteilles de gaz
- pneumatiques
- extincteurs

Ils doivent être traités par des sociétés spécialisées.

En 2010, 12 508 tonnes ont été évacuées et acheminées vers les centres agréés.

Le ramassage des encombrants

Tous les encombrants collectés en porte à porte sur le territoire des communes adhérentes du syndicat TRI-OR sont dirigés vers une installation de stockage de déchets non dangereux.

